TARN-AGOUT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

(Articles L. 5211-11 et L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

***Date d'affichage* : 7 octobre 2026**

Le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT se réunira en session ordinaire le :

JEUDI 15 OCTOBRE 2026 à 18 H 30
au Siège de la C/C TARN-AGOUT

ORDRE DU JOUR :

- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 JUILLET 2026

1. MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS THEMATIQUES
2. COLLEGES, COLLEGES AVEC SEGPA ET LYCEES DE PLUS DE 600 ELEVES : DESIGNATION DU DELEGUE COMMUNAUTAIRE AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION
3. DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT - PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL 2026
4. DEMANDE DE SUBVENTION FONDS CHALEUR POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE GEOTHERMIE A L'ESPACE RESSOURCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT
5. SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2026
6. ADMISSION EN NON-VALEUR DE TITRES DE RECETTES IRRECOUVRABLES
7. ADMISSION EN CREANCES ETEINTES DE TITRES DE RECETTES
8. BUDGET PRINCIPAL COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT 2026 – DECISION MODIFICATIVE – VIREMENT DE CREDITS N° 2
9. BUDGET PRINCIPAL COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT 2026 – DECISION MODIFICATIVE – VIREMENT DE CREDITS N° 3
10. BUDGET PRINCIPAL COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT 2024 – DECISION MODIFICATIVE – VIREMENT DE CREDITS N° 4
11. BUDGET PRINCIPAL COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT 2024 – DECISION MODIFICATIVE – VIREMENT DE CREDITS N° 5
12. BUDGET OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT 2026 – DECISION MODIFICATIVE – VIREMENT DE CREDITS N° 1
13. OCTROI D'UN FONDS DE CONCOURS EXCEPTIONNEL « PROJET DE TERRITOIRE » A LA COMMUNE TEULAT
14. OCTROI D'UN FONDS DE CONCOURS EXCEPTIONNEL « PROJET DE TERRITOIRE » A LA COMMUNE VEILHES
15. OCTROI DES FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES
16. TABLEAU DES EFFECTIFS
17. ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT EXTRASCOLAIRES RECONNUS D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE : MODIFICATION ET APPROBATION DU NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR
18. STRUCTURES PETITE ENFANCE INTERCOMMUNALES : MODIFICATION ET APPROBATION DU NOUVEAU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT
19. AVIS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT SUR LA MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE (81370)

- ***Compte-rendu des délégations du Conseil communautaire au Président***

- *Questions diverses*

Le Président

COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN AGOUT

Raphaël BERNARDIN

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TARN-AGOUT
Espace Ressources - Rond-point de Gabor - 81370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE
Tél. 05 63 41 89 12 - Fax 05 63 41 89 15 - email : accueil@cc-tarnagout.fr
www.cc-tarnagout.fr